



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Comité de l'évaluation – Trente-deuxième session

Rome, 9 décembre 2002

ÉVALUATION THÉMATIQUE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE
EN
AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES

TABLE DES MATIÈRES

I.	INTRODUCTION	1
II.	PROCESSUS ET MÉTHODES D'ÉVALUATION	1
III.	LA NOTION D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	2
IV.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION	2
	A. Potentiel et risques de l'agriculture biologique dans les projets de développement rural	2
	B. Questions stratégiques	4
	C. Questions opérationnelles	4
V.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER DE VALIDATION	9
	A. Quels sont les avantages et les inconvénients de l'agriculture biologique pour les petits paysans des pays en développement ?	10
	B. Dans quelles conditions et pour quel type de petits paysans l'agriculture biologique est-elle une option viable ?	11
	C. Quels acteurs institutionnels pourraient coopérer pour régler les principaux problèmes liés à l'agriculture biologique?	12
	D. Quel peut être l'impact global de la production biologique ?	12
	E. Quels sont les principaux problèmes qui se posent durant la période de transition?	13
	F. Quels sont les problèmes liés au processus de certification et quel est le meilleur moyen de les résoudre?	13
	G. Quels sont les avantages, inconvénients et perspectives d'avenir du marché des produits biologiques?	14
	H. Quel pourrait être le rôle des institutions publiques?	14
	Conclusion générale de l'atelier	15
VI.	PROCHAINES ÉTAPES	15

ÉVALUATION THÉMATIQUE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES*

I. INTRODUCTION

1. L'agriculture biologique offre des possibilités de diversification de la production, et donc des sources de revenus, des petits paysans pauvres, qui sont un des principaux groupes cibles des projets du FIDA. On trouvera dans le présent document des enseignements pratiques et des recommandations pour aider à déterminer dans quelles conditions l'agriculture biologique peut être une option viable dans le cadre d'un projet, et les points dont il faut tenir compte aux stades de la conception et de l'exécution.

II. PROCESSUS ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

2. Ces enseignements proviennent d'une étude thématique faite par le Bureau de l'évaluation et des études entre le début de 2001 et le milieu de 2002. Cette étude avait été demandée par la Division Amérique latine et Caraïbes et était motivée par le fait que de nombreux projets appuyés par le FIDA dans cette région cherchaient déjà à promouvoir l'agriculture biologique. Le Bureau de l'évaluation et des études a approuvé cette proposition en 2000, la considérant comme très pertinente pour la région Amérique latine et Caraïbes et, éventuellement, pour d'autres régions. Avant la fin de l'année, on avait rédigé un document méthodologique et créé un partenariat d'apprentissage regroupant tous les économistes régionaux et le conseiller technique à l'agriculture du FIDA. En raison du caractère novateur de l'étude, on a créé un comité consultatif externe chargé d'examiner les projets de texte d'évaluation et de conseiller le partenariat d'apprentissage en vue éventuellement de les améliorer.

3. Les auteurs de l'étude ont analysé sept groupes de petits paysans qui avaient réussi à adopter des techniques de culture biologique et à vendre leurs produits, dans six pays (Argentine, Costa Rica, République dominicaine, El Salvador, Guatemala et Mexique) ayant différentes politiques en matière d'agriculture biologique et des institutions plus ou moins développées dans ce domaine. Ils ont étudié différents produits (café, bananes, cacao, légumes, canne à sucre et miel) qui soulevaient différents problèmes techniques et commerciaux pour les petits producteurs. Dans trois des cas, le groupe de producteurs était une organisation de paysans travaillant avec des projets du FIDA et dans quatre cas il s'agissait de communautés autochtones. Six des groupes produisaient des produits biologiques vendus essentiellement à l'exportation (notamment Union européenne et États-Unis), tandis que le septième (El Salvador) vendait aussi sur le marché intérieur. Au total, l'étude a porté sur 14 groupes comptant au total plus de 5 100 petits paysans disposant en moyenne d'environ 2 ha chacun, la superficie cultivée totale étant de plus de 9 000 ha.

4. Un avant-projet du rapport principal a été examiné par un comité technique composé de spécialistes du développement rural, de la pauvreté rurale et de l'agriculture biologique, ainsi que par le partenariat d'apprentissage. Des spécialistes extérieurs ont aussi examiné et commenté les rapports par pays. Toutes les observations ont été prises en considération dans les versions ultérieures du rapport principal et des rapports par pays. Un atelier sur l'agriculture biologique en Amérique latine, organisé conjointement par le Bureau de l'évaluation et des études et la Division Amérique latine et Caraïbes, s'est tenu à Rome les 11 et 12 septembre 2002. Y ont participé des fonctionnaires du FIDA, et d'autres organisations internationales œuvrant dans le domaine de la pauvreté rurale et de

* Le titre initial de l'évaluation thématique était "The Adoption of Organic Agriculture Among Small Farmers in Latin America and the Caribbean".



l'agriculture, et des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG), de producteurs, d'acheteurs et de distributeurs de produits de l'agriculture biologique. Le débat a permis de valider les conclusions de l'étude thématique et d'ajouter un éclairage supplémentaire. Pour terminer, on a formulé les leçons tirées de l'expérience à partir d'entretiens faits après l'atelier avec des membres du partenariat d'apprentissage, qui ont donné leur avis sur les conclusions de l'étude et les contraintes et problèmes spécifiques des différentes régions dans lesquelles le FIDA opère.

III. LA NOTION D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

5. Il n'existe pas de définition universellement acceptée de l'agriculture biologique. Néanmoins, toutes les définitions s'accordent sur le fait qu'elle implique l'emploi de méthodes agronomiques, biologiques et mécaniques pour remplacer les intrants chimiques. La plupart des définitions intègrent aussi, dans le champ de l'agriculture biologique, des techniques qui ne lui sont pas exclusivement réservées, car elles peuvent aussi être appliquées dans le cadre de systèmes de production traditionnels à faible consommation d'intrants. Il s'agit en particulier de techniques visant à mieux prendre soin de la terre, telles que les mesures de conservation du sol, la rotation des cultures et l'emploi d'engrais biologiques, qui permettent d'éviter les défauts de la culture sur brûlis.

6. Il y a une importante différence entre l'agriculture biologique "certifiée" et "non certifiée". Dans les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, une grande proportion de petits paysans n'emploient pas d'intrants chimiques et, en ce sens, ils pratiquent déjà l'agriculture biologique. Toutefois, tant dans les pays industriels que dans les pays en développement, on a de plus en plus tendance à mettre en place des lois et règlements qui protègent l'emploi du mot "biologique" ou de mots similaires tels que "organique" et "naturel". En vertu de ces lois et règlements, pour pouvoir être vendus sous l'appellation de produits biologiques, organiques ou naturels, les produits doivent être certifiés par des organismes spécialisés. La certification répond aux exigences du consommateur qui souhaite pouvoir s'appuyer sur une définition uniformisée de la manière dont un produit biologique a été obtenu, de façon à éviter les allégations trompeuses. Le résultat concret est que les producteurs qui n'obtiennent pas la certification ont peu de chances de vendre leurs produits plus chers, même s'ils répondent à toutes les conditions concernant les techniques de production.

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION

7. L'étude et l'atelier ont permis de formuler des conclusions et recommandations au sujet des possibilités qu'offre l'agriculture biologique en tant que solution de rechange dans les projets visant les petits agriculteurs et de la façon de surmonter les contraintes et problèmes que l'on peut rencontrer lorsque l'on cherche à la promouvoir. Ces conclusions et recommandations s'appliquent principalement dans le contexte de la région Amérique latine et Caraïbes et, avant de les généraliser pour les appliquer à d'autres régions, il pourrait être nécessaire de faire des études thématiques similaires. Dans ces études, il faudra tenir compte tout particulièrement d'aspects spécifiques de la région tels que les caractéristiques du sol, les modes de faire-valoir, les systèmes de production dominants et les politiques publiques. On trouvera dans les paragraphes qui suivent une synthèse des principales conclusions, recommandations et leçons tirées de l'étude.

A. Potentiel et risques de l'agriculture biologique dans les projets de développement rural

8. Pour faire l'étude, on a comparé les effets de l'agriculture itinérante et de la culture biologique sur la production et les revenus des petits paysans. Cette comparaison donne à penser que l'agriculture biologique peut être une option valable pour la diversification de leur production. Les études ont mis en évidence l'évolution des différents coûts de production, des rendements et des prix des produits



parmi les petits agriculteurs qui s'étaient convertis à l'agriculture biologique, mais dans tous les cas cette reconversion leur avait permis d'accroître leurs revenus nets.

9. Dans toutes les études de cas, les paysans pouvaient vendre les produits biologiques certifiés plus cher que s'ils les avaient écoulés sur le marché traditionnel. Par rapport aux produits de l'agriculture non biologique, la prime était très variable, allant de 22,2 % pour les producteurs de bananes de la République dominicaine en 2002 à 150 % pour les producteurs de cacao du Costa Rica en 2001.

10. L'évolution des coûts de production était liée aux caractéristiques des systèmes de production antérieurs. Les cultivateurs qui employaient déjà des pratiques proches de celles de l'agriculture biologique (cultivateurs de café au Mexique et au Guatemala, de cacao et de bananes au Costa Rica, de bananes en République dominicaine ou de miel au Mexique) ont dû introduire des opérations à forte intensité de main-d'œuvre qui ont entraîné une augmentation du prix de revient. Les petits paysans faisaient appel essentiellement à la main-d'œuvre familiale pour ce travail supplémentaire. En outre, ils devaient engager des frais pour la certification. En revanche, les agriculteurs qui employaient auparavant des intrants chimiques et se sont reconvertis aux méthodes biologiques (cane à sucre en Argentine, légumes en El Salvador) ont vu baisser leur prix de revient total, car la réduction considérable des dépenses consacrées aux intrants chimiques a plus que compensé l'augmentation des coûts de main-d'œuvre associés à la reconversion.

11. Les paysans dont les systèmes de culture antérieurs étaient similaires à l'agriculture biologique ont obtenu un rapide accroissement des rendements lorsqu'ils ont adopté des méthodes strictement biologiques. Au contraire, ceux qui employaient auparavant des intrants chimiques ont vu leur rendement baisser durant les premières années suivant la reconversion. Dans certains cas, il n'y a pas eu de variations notables des rendements (miel au Mexique ou bananes en République dominicaine). Tous ceux qui ont adopté les méthodes biologiques ont pu vendre leurs produits plus cher que les producteurs voisins qui continuaient d'employer des intrants chimiques. La prime s'explique en partie par le fait que les produits sont certifiés biologiques, mais aussi par le fait que les organisations de paysans ont pu établir des relations à long terme avec leurs acheteurs, ce qui leur a permis d'obtenir de meilleures marges. Les spécialistes qui ont participé à l'atelier de Rome ont souligné que l'agriculture biologique pourrait aider les petits paysans à obtenir des prix plus stables, ce que l'on a constaté dans une étude de cas (vente de légumes en El Salvador).

12. La durabilité de ces effets dépend de nombreux facteurs, notamment de la capacité de maintenir des rendements similaires, voire de les accroître, et de l'évolution des prix. La préservation des rendements dépend en partie de l'emploi d'engrais biologiques appropriés en quantité suffisante pour compenser l'extraction des nutriments par les cultures. Les participants à l'atelier ont souligné que, si actuellement le marché des produits biologiques est en forte expansion, il se pourrait que la prime dont bénéficient ces produits diminue.

13. Il convient de noter que les petits paysans dominent la production biologique dans tous les pays dans lesquels on a fait des études de cas (et d'ailleurs dans la plupart des autres pays de la région Amérique latine et Caraïbes) et que leurs cultures représentent la très grande majorité des superficies totales cultivées avec des méthodes biologiques, sauf en Argentine. Cela donne à penser que des petits paysans pourraient avoir des avantages comparatifs pour l'agriculture biologique. Premièrement, la plupart des petits paysans de la région emploient peu ou pas d'intrants chimiques et cultivent souvent dans les forêts, en mélangeant les espèces. Il leur est donc relativement facile de se reconvertir à l'agriculture biologique, avec une amélioration marginale des techniques qu'ils emploient déjà. De plus, ils seront probablement moins exposés à des attaques de ravageurs et de pathogènes lorsqu'ils passent à des pratiques de production certifiées. En revanche, les agriculteurs qui emploient des méthodes plus capitalistiques et davantage d'intrants chimiques ont souvent plus de mal à se reconvertir. Ils doivent apprendre des techniques assez nouvelles et, au début, leurs cultures sont plus



vulnérables. Deuxièmement, les techniques de production biologique sont des techniques à forte intensité de main-d'œuvre qui n'exigent que peu d'investissements, c'est-à-dire qu'elles correspondent à la dotation de facteurs des petits paysans. Troisièmement, l'agriculture biologique permet aux petits paysans d'être moins tributaires d'intrants chimiques qu'ils doivent acheter et qui sont plus coûteux pour eux en raison des frais de transport et du fait qu'ils achètent en petite quantité.

14. L'étude a montré que la production biologique avait des effets positifs sur la santé des producteurs et travailleurs et sur l'environnement. Il y avait parfois eu des problèmes de santé ou environnementaux associés à l'emploi d'intrants chimiques (dans le cas de la culture de la canne à sucre en Argentine et des légumes au Salvador). Les agriculteurs biologiques ont dit que leurs craintes concernant les effets des intrants chimiques sur la santé avaient joué un rôle important dans leur décision de se reconvertir. De plus, ils employaient souvent des techniques respectueuses de l'environnement – parfois même avant d'avoir fait certifier leurs exploitations – en cultivant à l'ombre d'arbres autochtones et en n'employant que peu ou pas du tout d'intrants chimiques. Enfin, l'agriculture biologique est adaptée aux petits paysans car elle exploite leurs connaissances traditionnelles de l'environnement et des interactions entre les cultures ou animaux et cet environnement, et il leur est donc plus facile de la comprendre.

15. Les débats de l'atelier ont aussi montré que l'agriculture biologique apporte des avantages à l'ensemble de la communauté, car elle aide à lutter contre l'érosion, à préserver la fertilité du sol et le couvert végétal, la biodiversité (en particulier celle du couvert forestier), et à réduire l'emploi de produits chimiques toxiques.

B. Questions stratégiques

a) Introduction progressive de l'agriculture biologique

16. Si le FIDA décide d'introduire l'agriculture biologique dans ses projets, il serait préférable de le faire de façon progressive, du moins durant les premières années. Cela permettrait une bonne conversion et laisserait le temps de tirer les leçons de l'expérience. Une conversion rapide et superficielle pourrait conduire à l'échec, ce qui compromettrait la possibilité de continuer à promouvoir l'agriculture biologique, même si ce mode de production devait s'avérer le plus rentable pour peu que la conversion ait été faite correctement.

b) Application des connaissances à d'autres régions

17. Les enseignements tirés de l'étude thématique sont valables pour la région Amérique latine et Caraïbes et beaucoup d'entre eux peuvent être généralisés et appliqués à d'autres régions où existent des conditions similaires. Toutefois, il y a de grandes différences entre les régions en matière de modes de faire-valoir et de systèmes de production, de disponibilité de main-d'œuvre familiale et de caractéristiques des ressources naturelles. Par conséquent, si le FIDA décidait d'opter pour la promotion de l'agriculture biologique, il devrait commencer par faire des études thématiques similaires dans d'autres régions. Ces études permettraient de préciser les possibilités qu'offre l'agriculture biologique dans ces régions, de cerner les problèmes et contraintes spécifiques que l'on pourrait y rencontrer et de définir d'éventuelles solutions.

C. Questions opérationnelles

18. L'étude et l'atelier ont permis de formuler des enseignements pertinents au sujet de l'intégration de l'agriculture biologique dans les projets du FIDA. On trouvera ci-après une liste de questions qu'il convient d'examiner soigneusement dans tout projet comportant un volet agriculture biologique.



a) Déterminer quels sont ceux qui sont le plus susceptibles d'adopter l'agriculture biologique

19. Il est possible que tous les petits paysans n'aient pas les caractéristiques nécessaires pour une conversion réussie à l'agriculture biologique. Il convient de s'adresser en priorité à ceux qui ont le plus de chance de réussir puis, progressivement, d'intéresser d'autres agriculteurs. Les facteurs les plus importants pour déterminer la capacité des petits paysans d'adopter l'agriculture biologique sont les suivants:

- **Motivation.** Les chances de réussite seront d'autant plus grandes que les paysans sont motivés, en particulier par des préoccupations de santé ou d'environnement ou par des motifs autres que l'avantage économique.
- **Caractéristiques du sol.** Il est beaucoup plus facile de pratiquer l'agriculture biologique sur des sols fertiles, car il est plus aisé et probablement moins coûteux de préserver la fertilité de ces sols avec les techniques biologiques disponibles.
- **Systèmes de production et technologies antérieures.** Les paysans qui employaient déjà des systèmes de production très similaires à l'agriculture biologique (utilisation réduite d'intrants chimiques) pourront plus facilement répondre aux exigences de la certification car il leur suffira d'apporter des modifications mineures à leurs pratiques et il est peu probable que leurs rendements chuteront.
- **Mode de faire-valoir.** Ceux dont le droit de jouissance de la terre est plus stable et garanti seront plus incités à faire les investissements nécessaires dans des mesures de conservation des sols telles que la réduction des brûlis avant les plantations, la rotation et diverses techniques de conservation du sol, ainsi que la conservation des forêts naturelles.
- **Disponibilité de main-d'œuvre familiale.** Ceux qui disposent d'une abondante main-d'œuvre familiale pourront plus facilement fournir le surcroît de travail qu'exigent les méthodes de production biologique.

b) Comparer l'agriculture biologique aux autres options

20. Comme la population cible d'un projet peut comprendre différents groupes ayant des caractéristiques différentes, il peut être nécessaire de différencier les stratégies. Par conséquent, il ne faut pas considérer l'agriculture biologique comme la seule solution, mais comme une option parmi d'autres, dont beaucoup pourraient être retenues dans le cadre de tel ou tel projet. Il ne faut pas opposer l'agriculture biologique à l'agriculture classique ou à d'autres systèmes de production à faible consommation d'intrants. L'agriculture biologique certifiée peut être très adaptée à certains petits paysans, mais pour d'autres, d'autres types de technologies à faible consommation d'intrants pourraient être préférables.

c) Prévoir les problèmes techniques

21. L'étude a montré que les petits paysans n'avaient généralement pas beaucoup de difficultés à appliquer des techniques de culture biologique. Toutefois, les projets pourraient rencontrer plusieurs problèmes importants:

- **Obtention de produits de bonne qualité.** Les acheteurs de produits de l'agriculture biologique des pays industriels sont de plus en plus exigeants sur la qualité et il est peu probable que cela change. Comme dans certains cas les petits paysans ont eu du mal à obtenir des produits répondant à des normes de qualité de plus en plus rigoureuses (comme les bananes de la



République dominicaine et les légumes d'El Salvador), les exploitations de taille moyenne ou importante employant des méthodes de culture biologique ont accru leur part de marché. Il faut intégrer dans les projets des interventions visant à obtenir des produits d'excellente qualité.

- **Contrôle du respect des méthodes de production biologique.** Les études de cas ont montré que les organisations de petits agriculteurs biologiques pouvaient avoir de sérieux problèmes de fraude. Il arrive que quelques membres de l'organisation soient tentés d'obtenir le prix fort sans respecter rigoureusement les méthodes de production biologique. Si cela arrive, toute l'organisation risque de perdre la confiance des acheteurs et de ne plus pouvoir vendre aux prix réservés aux produits certifiés biologiques. Dans le cadre des projets, il convient de prêter la plus grande attention à la mise en place de mécanismes de contrôle du respect des normes de production biologique et de sanction des producteurs qui ne respectent pas ces normes.
- **Disponibilité des technologies et des spécialistes de l'agriculture biologique.** Pour disposer de technologies adaptées aux conditions locales et de spécialistes convenablement formés pour participer aux projets, il est essentiel d'intégrer la production biologique dans les programmes de recherche et de production. Il est donc indispensable de déterminer si de tels programmes existent dans le pays concerné, si l'on dispose de techniques adaptées aux conditions locales et s'il y a suffisamment de spécialistes pour encadrer le projet. Si ces ressources n'existent pas encore, il convient de prévoir des mesures telles qu'un appui aux programmes de recherche et de formation des institutions nationales.

22. Comme l'ont montré les études de cas, lorsqu'on applique des techniques de production biologique, il faut veiller à apporter suffisamment d'engrais organiques pour compenser l'extraction des nutriments par les cultures, faute de quoi les rendements finiront par chuter. Cela est particulièrement important dans les régions où les sols sont pauvres. De plus, il peut être difficile de trouver en quantités suffisantes des engrais organiques de la qualité requise si par exemple ces engrais sont rares dans la région, sont coûteux ou sont aussi employés à d'autres fins, notamment pour la cuisson. Il faut identifier ces risques afin de déterminer la faisabilité de l'agriculture biologique et de prendre des mesures correctives si possible.

d) Promouvoir des organisations d'agriculteurs

23. L'étude thématique a montré que les organisations d'agriculteurs jouaient un rôle clé dans l'intégration des petits paysans dans la production biologique:

- Ces organisations permettent d'obtenir des économies d'échelle en regroupant la vente pour offrir des volumes capables d'intéresser les acheteurs étrangers. De plus, les acheteurs préfèrent traiter avec des associations, car il est plus facile et moins coûteux de négocier et d'exécuter des contrats avec un petit nombre de partenaires qu'avec un grand nombre de petits paysans.
- Elles ont été en mesure de former de nombreux petits paysans aux rudiments de la production biologique et promouvoir l'adoption de nouvelles technologies.
- Les associations ont mis en place des systèmes pour contrôler le respect des normes de la production biologique par leurs membres et pour sanctionner ceux qui ne les respectent pas. Lorsqu'un système de contrôle fonctionne bien, il permet de réduire sensiblement le coût de la certification pour les membres de l'association, car l'agence de certification peut se contenter de contrôler un échantillon d'exploitation.
- Enfin, les associations ont pu obtenir l'aide d'organismes gouvernementaux et/ou d'ONG, pour elles-mêmes et pour leurs membres, en vue de la mise en œuvre des modifications nécessaires pour se lancer dans la production biologique.



24. En conséquence, les programmes et projets qui cherchent à promouvoir l'adoption de l'agriculture biologique parmi les petits paysans devraient prévoir des interventions visant à appuyer solidement les associations de paysans. Cette tâche est loin d'être facile, car l'agriculture biologique est plus exigeante en termes d'organisation pour les associations de paysans: i) les produits de l'agriculture biologique obtenus par des pays en développement sont généralement vendus à l'étranger et l'association aura donc besoin de traiter avec des acheteurs étrangers plus exigeants en termes de qualité et de délai de livraison; en outre, l'exportation nécessite une meilleure logistique et une bonne coordination; ii) la certification de la production exige des inspections coûteuses (en particulier pendant la transition), la mise en place et la gestion d'un système de contrôle et la participation de chacun des membres de l'association afin d'éviter les fraudes. Par conséquent, si l'on veut promouvoir l'agriculture biologique dans le cadre d'un projet, il convient de s'adresser en priorité à des groupes de petits paysans dont on peut raisonnablement espérer qu'ils sont capables d'une action collective.

25. Il faut prévoir des mesures spécifiques pour aider les associations de paysans à créer des mécanismes de contrôle efficaces, ce qui exige principalement: i) un renforcement des capacités de gestion et d'organisation par la formation et une assistance technique appropriée; ii) quelques ressources matérielles (un ordinateur et des logiciels pour structurer l'information et les véhicules nécessaires pour faire les inspections); et iii) une formation intensive des membres de l'organisation, au début du projet, en ce qui concerne les principes fondamentaux de la production biologique et les risques que le non-respect des normes par quelques-uns ferait courir à l'ensemble des membres de l'organisation.

e) Prévoir la commercialisation des produits

26. Les produits de l'agriculture biologique offrent plusieurs avantages: le marché est en forte expansion, les prix payés sont plus élevés et les acheteurs se soucient du bien-être des producteurs. Toutefois, il est difficile de dire si ce marché restera toujours un créneau étroit ou s'il deviendra un marché de masse.

27. Quoi qu'il en soit, dans le cadre des projets il ne faut pas partir du principe qu'il est facile d'accéder aux marchés ou que les organisations de paysans pourront vendre leur récolte au coup par coup. L'étude thématique a montré que, pour obtenir des prix plus élevés, il était essentiel de vendre par l'intermédiaire d'associations de paysans établissant un lien direct avec les acheteurs. Il est préférable de conclure des contrats de longue durée car ils garantissent un marché et des prix plus stables. L'utilisation des circuits du commerce équitable entraîne une augmentation sensible du prix final et de sa stabilité. Il convient donc d'inclure dans les projets des mesures visant à renforcer les capacités des organisations de traiter et de négocier des accords à long terme avec des acheteurs.

28. Les systèmes de culture sous contrat facilitent la commercialisation de la production des petits paysans et leur permettent d'obtenir des services de vulgarisation et parfois des crédits, mais ils présentent aussi quelques inconvénients. Face aux grandes entreprises de transformation et de commercialisation, les petits paysans n'ont qu'un faible pouvoir de négociation car ils disposent d'une information limitée et sont mal organisés. En définitive, les prix qu'ils obtiennent sont relativement bas et ils sont obligés d'accepter des conditions contractuelles défavorables. De plus, la sous-traitance peut soulever de graves difficultés; en particulier, il est coûteux de contrôler un grand nombre de petits paysans et il est difficile de rentabiliser les investissements faits dans les petites exploitations sous contrat, car les producteurs sont tentés de vendre leur production à d'autres acheteurs offrant un prix plus élevé que le prix contractuel. Les grands acheteurs pourraient donc jouer un rôle important dans la promotion de l'agriculture biologique, mais plus en apportant une demande et des connaissances aux producteurs et aux associations de producteurs qu'en cherchant à développer la



sous-traitance. Cela ne signifie pas qu'il faille absolument éviter de promouvoir la sous-traitance dans le cadre des projets, mais que si on le fait, il faut prévoir de fournir des conseils juridiques pour négocier de meilleurs contrats.

29. Dans la plupart des cas étudiés, les produits étaient destinés à l'exportation, mais la vente sur un marché local présenterait de grands avantages aux petits paysans en termes d'accessibilité et de souplesse pour ce qui est des exigences de qualité et de quantité. Toutefois, en Amérique latine, le marché local des produits de l'agriculture biologique est très limité et souvent mal réglementé. Il faut donc, dans les projets, tenir compte des limites des marchés locaux. On peut promouvoir l'agriculture biologique destinée au marché intérieur lorsqu'il existe des possibilités de vente à des chaînes de supermarchés ou de magasins d'alimentation.

f) Prévoir les contraintes financières

30. Dans tous les cas étudiés, ce qui est assez étonnant, la production biologique s'est développée en dépit de la difficulté d'accès à des sources formelles de crédit agricole. Cette difficulté était due non seulement au fait qu'il est généralement difficile aux petits paysans d'obtenir des crédits formels, mais aussi au fait que dans la plupart des pays, des établissements financiers ne font pas de différence entre agriculture biologique et agriculture classique. Par conséquent, ils peuvent faire crédit pour la culture d'un produit donné, mais n'offrent pas de crédit adapté aux caractéristiques et aux besoins financiers spécifiques liés à la culture biologique. Les petits paysans qui ont adopté la production biologique n'ont pas eu à faire d'importants investissements, car en général leurs méthodes de production antérieures étaient déjà proches des méthodes biologiques, mais ils avaient quand même besoin d'un certain appui financier. En particulier, ils devaient financer l'introduction de mesures de conservation du sol et, même s'ils emploient essentiellement une main-d'œuvre familiale, ils devaient généralement embaucher quelques ouvriers pour mettre en œuvre ces mesures. De plus, la production biologique entraîne des surcoûts liés à l'introduction de nouvelles tâches manuelles et à la certification.

31. La période de transition, c'est-à-dire les deux ou trois premières années qui suivent la conversion, est la plus difficile sur le plan financier. Durant cette période, les paysans doivent prendre des mesures de conservation des sols et payer des redevances de certification avant même d'obtenir la certification. N'étant pas encore certifiés, ils ne peuvent généralement pas vendre leurs produits plus cher qu'avant et il leur serait donc très utile de pouvoir obtenir un crédit à court terme pour embaucher les ouvriers nécessaires. Les agricultrices ont en particulier besoin de ce genre de crédit, car en général elles ne disposent pas de main-d'œuvre familiale et n'ont pas beaucoup de ressources pour rémunérer des ouvriers. On pourrait prévoir dans le cadre des projets des dons pour financer des investissements dans la conservation du sol et pour prendre en charge les frais de certification durant la période transitoire. Dans ce cas, il faudra gérer ces dons avec le plus grand soin pour ne pas fausser le marché local et pour éviter de susciter des attitudes paternalistes parmi les bénéficiaires et le personnel du projet.

32. Les principaux investissements hors exploitation requis par la production biologique sont ceux que nécessitent les installations de conditionnement et de stockage des produits tels que le café, le cacao, les bananes et les légumes. Ces investissements étant trop lourds pour des petits paysans, ils sont généralement faits par des coopératives ou des entreprises de commercialisation. Lorsque les associations de paysans fonctionnent bien, ces investissements leur permettent de s'approprier une proportion nettement plus élevée du prix final des produits biologiques. Il convient donc, dans le cadre des projets, de prévoir des ressources pour financer les investissements des associations de paysans qui sont bien organisées et ont de bonnes chances de succès dans les installations de stockage et de conditionnement. Il conviendrait aussi de prévoir un financement pour permettre à l'association d'acheter la production de ses membres.

g) Promouvoir des politiques appropriées

33. Les petits agriculteurs et leurs organisations ont souvent été aidés par des programmes et organismes publics, bénéficiant de financements officiels et d'une assistance technique pour les aider à se convertir à la culture biologique. Toutefois, il est très rare que ces organismes et programmes cherchent à promouvoir spécifiquement la production biologique. Les politiques et institutions publiques traitant expressément de l'agriculture biologique n'ont joué qu'un rôle secondaire dans l'apparition de la production biologique dans les pays étudiés et dans le succès des petits producteurs concernés en particulier. Cela pourrait inciter à penser qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des politiques et institutions spécifiques, mais ce serait une erreur, car les pays importateurs (principalement ceux de l'UE) exigent de plus en plus que les produits dits biologiques soient obtenus et certifiés sur la base de normes communes. De plus, l'existence de lois et règlements nationaux permet de réduire le coût de la certification pour les petits paysans, car elle entraîne la création d'organismes de certification nationaux. L'expérience des pays les plus avancés en ce qui concerne la mise en place de politiques et institutions spécifiques donne à penser qu'un programme public de promotion de l'agriculture biologique peut être à la fois peu coûteux et efficace.

34. Les politiques macroéconomique, agricole et commerciale ont aussi une grande influence sur l'adoption de l'agriculture biologique parmi les petits paysans. Ces politiques sont souvent biaisées et favorisent la mécanisation et l'emploi d'intrants chimiques, par exemple au moyen de subventions ou de droits de douane réduits sur les machines agricoles et les produits agrochimiques. Pour promouvoir l'agriculture biologique dans un projet, il faut comprendre l'environnement politique et institutionnel et s'assurer que celui-ci ne compromet pas le succès du projet. En pareil cas, il faut prendre des mesures pour encourager une réorientation des politiques avant de chercher à promouvoir l'agriculture biologique.

h) Mettre l'accent sur la période de transition

35. Comme nous l'avons déjà indiqué, la période de transition est critique; c'est durant cette période que tous les problèmes et contraintes mentionnés plus haut sont les plus aigus. Il y a aussi des problèmes non économiques, tels que la nécessité de promouvoir un changement d'attitude majeur par rapport à l'environnement, à la qualité des produits, à l'organisation et à la participation. Lorsqu'un projet envisage d'introduire l'agriculture biologique, il faut déterminer quels seront les problèmes transitoires probables pour les produits concernés et prévoir des mesures pour les éviter. Dans tous les projets, il faudra concentrer les activités de formation et d'assistance technique sur cette période transitoire.

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER DE VALIDATION

36. L'atelier sur l'agriculture biologique en Amérique latine, organisé conjointement par le Bureau de l'évaluation et des études et la Division Amérique latine et Caraïbes, a présenté et examiné les résultats de l'étude thématique, afin de formuler des conclusions pour orienter les initiatives futures du FIDA. L'étude thématique et l'atelier ont été les premières initiatives prises par le FIDA dans la perspective d'une promotion future de l'agriculture biologique. La deuxième de ces initiatives sera un atelier régional qui se tiendra en 2003 au Costa Rica.

37. Pour garantir un débat ouvert et pertinent au sujet des principales questions soulevées par l'étude, le Bureau de l'évaluation et des études a invité à l'atelier des représentants de tous les intéressés: i) donateurs et organisations internationales, ii) instituts de recherche, iii) entreprises privées, iv) agences de certification, v) ONG, vi) chefs de projets et vii) coopératives de producteurs biologiques d'Amérique latine. L'atelier a été ouvert par le Président du FIDA, et sont ensuite



intervenues le Vice-Président chargé des opérations du Département gestion des programmes et le Directeur du Bureau de l'évaluation et des études.

38. Les organisateurs de l'atelier ont commencé par chercher une définition pragmatique de l'agriculture biologique, afin d'éviter un débat stérile au sujet de la définition. La définition retenue, qui est donnée au paragraphe suivant, est inspirée de celle de la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM).

39. L'expression «agriculture biologique» désigne un système agricole employant des pratiques qui visent à préserver un écosystème durablement productif et résistant aux ravageurs, aux adventices et aux maladies. À cet effet, il faut combiner diverses formes de vie interdépendantes, recycler les déchets végétaux et les déjections animales, sélectionner des plantes appropriées et pratiquer des rotations, et appliquer certaines pratiques de gestion de l'eau, de labour et de culture. On préserve et on accroît la fertilité du sol en optimisant l'activité biologique et en prenant des mesures de conservation du sol. L'emploi d'intrants chimiques est strictement limité aux tolérances définies par l'IFOAM. L'élevage biologique suppose la conjugaison d'aliments fourragers biologiques de bonne qualité, d'une densité d'animaux appropriée, de méthodes adaptées aux besoins comportementaux des animaux et de pratiques qui limitent le stress et visent à promouvoir la santé et le bien-être des animaux, à prévenir les maladies et à éviter l'emploi de médicaments vétérinaires allopathiques (notamment les antibiotiques). Par conséquent, selon cette définition, on peut dire que les petits paysans pratiquent l'agriculture biologique, avec peu d'intrants chimiques ou sans intrants chimiques, que leurs pratiques aient été officiellement certifiées biologiques ou non.

40. Les conclusions de l'atelier sont brièvement résumées ci-après, autour des questions traitées dans les groupes de travail. Les trois premières questions concernent la nature et la viabilité de l'agriculture biologique en général et ont été examinées par tous les groupes de travail, tandis que les cinq suivantes concernent des aspects spécifiques de l'agriculture biologique et ont été examinées par différents groupes de travail spécialisés.

A. Quels sont les avantages et les inconvénients de l'agriculture biologique pour les petits paysans des pays en développement?

41. Un des grands avantages de l'agriculture biologique pour les petits paysans est que ce marché offre généralement des prix plus élevés et plus stables. Il en résulte un accroissement des revenus qui permet notamment d'élever le niveau de vie et d'accroître la sécurité alimentaire.

42. L'agriculture biologique est aussi intéressante pour les petits agriculteurs car elle exploite leurs connaissances traditionnelles de l'environnement et des interactions entre les différentes plantes cultivées ou races d'animaux d'élevage et l'environnement. Par conséquent, elle est assez facile d'accès pour eux. En même temps, elle leur évite d'employer des intrants chimiques, qui sont généralement particulièrement coûteux en raison du coût du transport et du fait qu'ils achètent en petites quantités, et ils ne sont généralement pas devenus aussi tributaires de ces intrants que les grandes exploitations classiques. De plus, la manipulation de produits chimiques toxiques est dangereuse pour la santé et cela est particulièrement important pour les petits paysans.

43. Il y a eu un débat assez animé au sujet de la question de savoir si l'agriculture biologique est une agriculture moins coûteuse et si elle est meilleure pour la biodiversité. À ces deux questions, il est probable que la réponse la plus exacte est que cela dépend de la situation. Par exemple, dans le cas des cultivateurs de café qui ont diversifié les arbres d'ombrage afin de respecter les critères de culture biologique de café, la biodiversité a été accrue; en revanche, dans la plupart des exploitations cultivant la canne à sucre avec des méthodes biologiques en Argentine, la biodiversité a diminué. L'agriculture



biologique peut entraîner une hausse des prix de revient si d'importants travaux de conservation du sol sont requis et si, par exemple, il faut intensifier le désherbage mécanique. Toutefois, dans d'autres cas, l'emploi de couvert végétal pour maîtriser les adventices et de méthodes naturelles de lutte contre les ravageurs permet d'éviter d'acheter des pesticides coûteux et le prix de revient diminue.

44. L'agriculture biologique apporte des avantages aussi à l'ensemble de la communauté. Dans la mesure où elle aide à éviter l'érosion, à préserver la fertilité du sol et le couvert végétal, à accroître la biodiversité (en particulier celle du couvert forestier) et à réduire l'emploi de produits chimiques toxiques, elle permet aux communautés qui vivent en aval d'obtenir une eau plus propre et plus abondante et aux autres communautés voisines de retirer tous les avantages liés à la réduction de la pollution.

45. Les inconvénients ou contraintes qui pourraient empêcher les petits paysans d'adopter l'agriculture biologique sont notamment les suivants: il y a peu de véritable recherche scientifique sur les techniques d'agriculture biologique, en particulier pour l'agriculture à petite échelle; il est souvent difficile d'obtenir le matériel phytogénétique, les races et les produits de phytoprotection nécessaires; il est plus difficile de réagir à des facteurs imprévus tels que l'arrivée subite de nouveaux ravageurs ou pathogènes; la certification est coûteuse; les petits paysans sont mal placés pour négocier des contrats avec les acheteurs; le marché des produits biologiques est difficilement accessible à la plupart des petits paysans; enfin, dans la plupart des pays, la politique agricole et commerciale privilégie l'agriculture classique.

46. Une des grandes difficultés est qu'il faut mettre en place des organisations de paysans efficaces et assez complexes; par ailleurs, la conversion à l'agriculture biologique (sans majoration correspondante du prix des produits) peut être coûteuse et il faut que les associations assurent un contrôle rigoureux du respect des normes, pour ce qui est tant des méthodes de production que de la qualité des produits.

47. Certains participants ont dit que l'agriculture biologique pourrait avoir du mal à préserver la fertilité et la teneur en nutriments des sols. Toutefois, avec l'emploi de matières biologiques achetées, l'aspersion de nutriments biologiques et l'épandage d'engrais verts ou la plantation de végétaux de couverture, outre les techniques plus traditionnelles telles que l'épandage des résidus des cultures et du compost, ce problème ne se pose plus dans la grande majorité des cas.

48. Le marché des produits biologiques peut paraître offrir des prix plus rémunérateurs et plus stables, mais il pourrait aussi être plus précaire car c'est un petit marché et les vendeurs sont tributaires de contrats ou de relations avec un nombre limité d'acheteurs.

49. Globalement, la conclusion a été que l'agriculture biologique pouvait certainement apporter des avantages aux petits paysans, mais sous un certain nombre de conditions.

B. Dans quelles conditions et pour quel type de petits paysans l'agriculture biologique est-elle une option viable?

50. Premièrement, la viabilité de l'agriculture biologique sera considérablement améliorée si les paysans eux-mêmes sont très motivés et en particulier si leur motivation est liée à des préoccupations pour leur santé ou pour leur environnement, ou à une autre préoccupation importante autre que les éventuels avantages économiques.

51. Les autres facteurs qui contribuent à la viabilité de l'agriculture biologique sont notamment la fertilité du sol, un mode de faire-valoir qui garantisse au moins un droit d'usufruit à long terme sur



une superficie minimum de terre, l'accessibilité des marchés, l'existence d'associations de paysans efficaces, l'emploi de pratiques agricoles peu tributaires des intrants chimiques et l'esprit d'entreprise des paysans. De plus, il est évidemment indispensable qu'il n'y ait pas de facteurs rédhibitoires tels que la présence à proximité de parcelles sur lesquelles sont cultivés des OGM.

52. La disponibilité d'une main-d'œuvre supplémentaire sera utile lorsque l'agriculture biologique exige une intensification du travail manuel.

53. Il est particulièrement intéressant de constater que bon nombre des conditions qui favorisent l'adoption de l'agriculture biologique sont réunies *avant tout* par les petits paysans. En d'autres termes, l'agriculture biologique peut, du moins dans certains cas et contrairement à l'agriculture classique, présenter des avantages comparatifs pour les petits paysans pauvres. En particulier, il est plus facile d'adopter l'agriculture biologique pour les paysans qui: i) n'employaient pas beaucoup d'intrants chimiques auparavant, ii) connaissent bien l'écologie locale et iii) disposent d'une main-d'œuvre peu coûteuse dans le cadre de la famille élargie ou du village.

C. Quels acteurs institutionnels pourraient coopérer pour régler les principaux problèmes liés à l'agriculture biologique?

54. Un des groupes de travail a analysé cette question et a indiqué une liste longue et variée de partenaires potentiels: agences de coopération technique; instituts de recherche agricole publics, privés ou non gouvernementaux; services de vulgarisation (publics, privés ou non gouvernementaux); organisations de commercialisation (commerciales ou associatives); organes de certification et d'inspection; importateurs et exportateurs; donateurs; détaillants; divers organismes des administrations locales et nationales; organisations d'agriculteurs et associations de divers types; établissements universitaires; etc.

55. À cet égard, le principe directeur doit être de s'attacher à la qualité du travail et à la connaissance du terrain, sans se limiter à un type d'institution donné. Il convient d'étudier les différents maillons de la chaîne et de chercher à faire participer tous les intéressés.

D. Quel peut être l'impact global de la production biologique?

56. Du point de vue économique, l'impact variera selon le système précédemment employé. Par exemple, les systèmes à forte consommation d'intrants chimiques passeront généralement par une période de transition durant laquelle les rendements seront considérablement réduits, alors que les prix de vente n'augmenteront pas, même si à plus long terme les rendements devraient remonter progressivement, et les prix devraient s'accroître. En revanche, pour les systèmes employant peu d'intrants chimiques, il y aura généralement une hausse des rendements dès la première année de conversion, ce qui compensera en grande partie le fait que les prix n'augmenteront que plus tard.

57. Pour les autres aspects, l'impact dépendra beaucoup des conditions locales. Il convient d'appuyer les projets sur les structures de la communauté locale et les organisations d'agriculteurs, d'écouter la population durant la conception du projet et de ne prendre d'initiatives radicales qu'avec prudence. Des dons d'assistance technique et la mise en place de systèmes internes de contrôle de la qualité et du respect des normes seraient particulièrement utiles.

58. Les opinions étaient partagées au sujet de l'utilité et des risques qu'il y avait à subventionner les agriculteurs durant la période de transition. Selon certains participants, les subventions sont presque indispensables au succès du programme, tandis que d'autres pensaient qu'elles ont des effets

négatifs – distorsion du marché local, diminution du nombre de paysans qui pourraient participer au programme et encouragement d'attitudes paternalistes – si bien qu'il faut absolument les éviter.

E. Quels sont les principaux problèmes qui se posent durant la période de transition?

59. La plupart des problèmes économiques que pose la conversion à l'agriculture biologique ont déjà été mentionnés à la rubrique des inconvénients généraux. Toutefois, il importe de souligner que les problèmes économiques des petits paysans, en particulier de ceux qui obtenaient auparavant des rendements assez élevés et/ou employaient beaucoup de produits agrochimiques, seront particulièrement aigus durant la période de transition car ils souffriront simultanément de la réduction du rendement, du coût de la certification et de l'impossibilité d'obtenir en compensation une augmentation du prix de leurs produits.

60. Les problèmes non économiques qui se posent durant la transition sont liés à la nécessité de transformer radicalement les attitudes envers l'environnement et la qualité des produits et de promouvoir l'autonomie, ainsi qu'à la nécessité de s'organiser et de participer activement aux travaux des associations.

61. Afin de surmonter les problèmes de transition, le FIDA pourrait notamment fournir une aide financière pour la certification, aider à créer des organisations d'agriculteurs, militer en faveur du respect des lois régissant le mode de faire-valoir et chercher à inciter les pays développés à réduire leur protectionnisme et leurs subventions à l'agriculture.

62. En collaboration avec le secteur privé et par son intermédiaire, le FIDA pourrait aider à trouver des débouchés locaux pour les produits de l'agriculture biologique (par exemple dans les hôtels), à négocier et à conclure des contrats de longue durée avec des acheteurs de pays développés, à recueillir et à diffuser des renseignements sur les expériences déjà réussies, et à créer des laboratoires, des banques de semences, etc., ainsi que des infrastructures pour le stockage et le transport.

F. Quels sont les problèmes liés au processus de certification et quel est le meilleur moyen de les résoudre?

63. Un des principaux problèmes que pose la certification est que la majeure partie du travail et des frais doivent être engagés justement pendant la période de transition, alors que les paysans sont le moins bien placés pour y faire face. De plus, le coût de la certification peut représenter le revenu annuel moyen d'un petit agriculteur, en particulier si l'organe de certification est étranger.

64. Le processus de certification est rendu plus complexe par la diversité des exigences. Par exemple, certains pays de l'UE ont chacun leurs propres normes, l'UE elle-même a une autre série d'exigences et l'IFOAM en a encore une autre. Cette complexité excessive alourdit les coûts et désoriente les agriculteurs.

65. Des associations de paysans compétentes pourraient jouer un rôle en rendant la certification beaucoup moins complexe et coûteuse pour leurs membres. Elles peuvent organiser des systèmes internes de contrôle et de sanctions et apprendre à leurs membres à comprendre leur nécessité. Elles peuvent créer et gérer des systèmes de vulgarisation fournissant aux paysans les connaissances techniques et l'appui dont ils ont besoin pour mettre au point et diffuser des innovations utiles. Elles peuvent aussi contribuer à renforcer les relations sociales, tant entre leurs membres qu'entre ceux-ci et d'autres organisations du pays ou étrangères.

G. Quels sont les avantages, inconvénients et perspectives d'avenir du marché des produits biologiques?

66. L'intérêt actuel du marché des produits biologiques est son remarquable dynamisme (croissance de 15 à 30 % par an), et le fait qu'il offre des prix plus élevés, que les acheteurs s'intéressent au bien-être des producteurs et, dans certains cas, qu'il permet d'obtenir de meilleures analyses du marché et des ressources financières spéciales.

67. Les difficultés rencontrées sont parfois une certaine méconnaissance des marchés, l'insuffisance du partenariat avec les acheteurs, le fait que les petits paysans ont du mal à établir et à entretenir des relations internationales et les contraintes de quantité ou de qualité qui empêchent les petits paysans de vendre sur certains marchés. Une partie de ces problèmes peuvent être résolus par la création de foires, le recours à l'Internet et une assistance technique pour l'établissement de liens avec le marché et l'entretien de partenariats.

68. Pour ce qui est des perspectives, il est difficile de dire si le marché des produits biologiques restera toujours un créneau restreint ou s'il deviendra un marché de masse. Quoiqu'il en soit, on *peut* prédire que l'écart de prix entre les produits biologiques et les autres produits va probablement diminuer. Il se pourrait aussi que le marché s'élargisse à de nombreux autres produits non alimentaires.

69. Un des points qui a suscité le plus de débats et, dans une certaine mesure, de désaccords, était celui du degré auquel il fallait miser sur les marchés d'exportation. Pour les petits paysans, le marché local pourrait offrir des avantages importants par rapport aux marchés d'exportation. En particulier, il exigerait un volume moins important, permettrait d'entretenir plus facilement des relations avec les acheteurs, serait plus souple et permettrait aussi probablement de vendre un assortiment plus large de produits. Toutefois, il n'existe actuellement quasiment pas de tels marchés et ceux qui existent ont des problèmes liés à l'insuffisance de la réglementation. Néanmoins, certains participants pensaient qu'il conviendrait de promouvoir la création de tels marchés, non seulement en raison de leur intérêt propre, mais aussi parce que cela pourrait aider à acquérir des compétences que les paysans pourraient ensuite employer pour accéder aux marchés extérieurs.

70. La culture sous contrat peut être un autre moyen par lequel les paysans pourraient progressivement s'intégrer dans le marché international. Toutefois, ils doivent éviter de devenir complètement tributaires de la sous-traitance et il faut leur faire savoir qu'ils peuvent par contrat déterminer soit un prix fixe, soit un prix minimum majoré d'une marge.

71. Les intermédiaires peuvent jouer un rôle important dans la création et l'entretien de circuits de commercialisation des produits biologiques. Ils peuvent contribuer à l'efficacité de la logistique et aider les paysans à négocier des conditions satisfaisantes.

H. Quel pourrait être le rôle des institutions publiques?

72. L'État a de nombreux rôles à jouer: élaboration de politiques favorisant la diversification, meilleure coordination des administrations et autres organismes du secteur public, renforcement des moyens de faire respecter les contrats commerciaux, réduction des distorsions du marché (en particulier celles qui sont dues aux subventions versées pour l'achat d'intrants chimiques et pour les réseaux d'irrigation à grande échelle) et simplification ou abrogation des lois qui entravent la création ou la gestion d'associations de paysans.



73. L'État pourrait aussi jouer d'autres rôles. Des institutions publiques pourraient financer la recherche et la vulgarisation sur l'agriculture biologique et prendre en charge une partie du coût de la transition. Elles pourraient aussi mettre au point des politiques pour rémunérer ou sanctionner des externalités positives ou négatives de l'agriculture. Toutefois, la plupart des gouvernements d'Amérique latine n'ont ni les capacités administratives ni les ressources nécessaires pour faire beaucoup plus que ce qu'ils font déjà.

74. Il conviendrait que les pays importateurs s'emploient à harmoniser les normes de certification biologique et à réduire les subventions qu'ils versent à leurs propres agriculteurs. Ils pourraient aussi faire des campagnes de sensibilisation et aider les paysans des pays en développement à nouer des relations pour exploiter de nouveaux débouchés.

75. Les organisations internationales, les ONG et d'autres organisations pourraient aider les gouvernements des pays en développement à mettre en place un cadre propice à l'agriculture biologique, à renforcer les capacités des paysans, à créer des infrastructures et à financer des associations d'agriculteurs pour exécuter une partie des tâches mentionnées ci-dessus. Elles pourraient aussi contribuer à réduire le coût des transactions bancaires (en assumant une partie des risques et des frais administratifs) et offrir des mécanismes pour appuyer l'intégration régionale des initiatives en faveur de l'agriculture biologique, tels que l'échange de résultats de la recherche, la formation d'agriculteurs et l'élaboration de normes régionales uniformes.

Conclusion générale de l'atelier

76. La conclusion générale de l'atelier, comme en témoignent de nombreuses déclarations faites durant les trois demi-journées de débats, est que l'agriculture biologique peut beaucoup apporter aux paysans pauvres d'Amérique latine, mais que sa mise en place est un processus complexe dans lequel il faut intégrer assistance technique, organisation des paysans, commercialisation, contrôle de la qualité et du respect des normes et d'autres facteurs, souvent le tout simultanément. Il convient donc de concentrer ces efforts là où le maximum de facteurs de succès sont réunis.

VI. PROCHAINES ÉTAPES

77. **Accord conclusif.** Après l'atelier de septembre, le Bureau de l'évaluation et des études a eu des entretiens avec tous les membres du partenariat d'apprentissage au sujet des principales leçons tirées de cet exercice dans la mesure où elles s'appliquent aux processus de planification et de prise de décisions du FIDA. La première étape consistera à arrêter un accord conclusif, qui fera une synthèse des résultats de l'étude et de ceux de l'atelier. Comme il n'y a pas de grande différence entre les deux, l'accord devrait pouvoir être arrêté dans les prochaines semaines.

78. **Atelier régional sur l'agriculture biologique en Amérique centrale.** La Division Amérique latine et Caraïbes du FIDA est en train d'organiser un atelier régional qui se tiendra à San José (Costa Rica) en avril 2003 pour examiner et diffuser les résultats de l'étude thématique et de l'atelier de Rome. Ce deuxième atelier est organisé en étroite coopération avec l'Unité régionale d'assistance technique en Amérique centrale, qui est un mécanisme conjoint des gouvernements et des organisations de coopération internationales qui s'occupent de développement rural durable en Amérique centrale, et le Centre de recherche et d'enseignement sur l'agriculture tropicale.

79. Les principaux objectifs de cet atelier sont les suivants: i) définir le rôle de la production biologique dans le développement rural et la réduction de la pauvreté dans la région; ii) valider et adapter aux conditions régionales les conclusions et recommandations de l'atelier de Rome; iii) renforcer le lien entre les projets du FIDA et d'autres acteurs régionaux dans le domaine de l'agriculture biologique afin de mettre en commun les résultats de la recherche-développement et



d'éviter les doubles emplois; iv) définir et hiérarchiser les éventuelles activités futures concernant l'agriculture biologique qui pourraient être exécutées dans la région avec l'aide du personnel des projets du FIDA.

80. **Évaluations thématiques de l'agriculture biologique dans d'autres régions.** Suite à la suggestion du Bureau des études et de l'évaluation de faire des études similaires dans d'autres régions du FIDA ayant un intérêt et/ou un potentiel pour l'agriculture biologique, les Divisions Asie et Pacifique et Proche-Orient et Afrique du Nord ont inclus une telle étude dans leurs propositions de travaux d'évaluation pour 2003. Outre qu'elle aidera ces deux divisions à analyser les options et des problèmes liés à l'agriculture biologique dans leurs projets, la réalisation d'une telle évaluation thématique dans ces régions aidera le Fonds à définir sa position sur la promotion de l'agriculture biologique dans ses projets.

